

Conditions générales de souscription du 19.09.2019 au 19.01.2020 de la montre *MIH Gaïa*

Le prix de vente de la *montre MIH Gaïa* durant la phase de souscription est de CHF 2'400.- TTC. Dès la fin de la souscription, son prix sera de CHF 2'900.- TTC.

La souscription se fait

- de manière électronique (montremih.ch)
- par l'intermédiaire du formulaire papier *ad hoc*
- par simple demande écrite

Elle devient effective au moment du versement du premier acompte de CHF 1'000.- sur le compte de la Fondation Maurice Favre*. La production lancée, l'acompte de CHF 1'000.- ne saurait en aucun cas être restitué.

Par sa souscription et son versement, le souscripteur s'engage à acquérir la montre une fois produite. Le versement du solde de la facture (CHF 1'400.-) sera exigé au moment de la livraison. Les frais de ports et de dédouanement viennent facturés en sus. La montre peut être retirée au MIH.

Dans le cas où la souscription n'atteindrait pas le succès escompté et que la montre ne peut pas être produite, l'acompte versé sera intégralement restitué.

La Fondation Maurice Favre reconnaît la confidentialité des informations que le souscripteur lui communique lors de la commande et s'engage à ne pas divulguer ces informations à des tiers.

En cas de litige, les présentes conditions générales sont utilisées comme base juridique. Le for juridique est établi à La Chaux-de-Fonds, Suisse.

* IBAN CH62 0900 0000 2300 0513 9

Numéro de compte 23- 513- 9

La Fondation Maurice Favre, créée en 1967, est à l'origine de la construction du Musée international d'horlogerie. Elle est chargée de gérer les fonds, dons et autres ressources qu'elle met exclusivement à disposition du musée pour des achats de pièces de collection et/ou des projets comme celui de la *Montre MIH Gaïa*.